

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**  
-----

Département  
DE L'AUDE  
-----

Séance du vingt deux décembre deux mille trois

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Gilbert PLA, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusé : M. Didier CODORNIOU.

N°117

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT C.A.N. – COMMUNE DE  
CANET D'AUDE POUR L'UTILISATION DE LA DECHETTERIE  
DE CANET – VILLEDAGNE - RAISSAC D AUDE**

Monsieur le Rapporteur expose :

La Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise, dans le cadre de sa compétence environnement a pris en gestion la déchetterie intercommunale de Canet – Villedaigne et Raissac d'Aude.

La commune de Canet d'Aude étant rattachée à la Communauté des Communes de la région Lézignanais, il est nécessaire de permettre la continuité du service pour cette collectivité de par la proximité de l'équipement, véritable outil de gestion et valorisation des déchets.

Il convient d'établir une convention de partenariat ayant pour objet de définir les modalités d'utilisation de la déchetterie et le partage de l'ensemble des frais induits.

**Je vous propose :**

- d'approuver la convention de partenariat pour l'utilisation de la déchetterie,
- d'autoriser M. le Président à signer tout document administratif, technique et financier se rapportant à ce dossier

**Le Bureau adopte à l'unanimité.**

Le Président,

Michel MOYNIER.